

PATRIMOINE

• Successions

Ouverture

- Frais variables
jusqu'à 80 000 € (minimum 400 €) 0,75 %
au delà de 80 000 € (maximum 1 500 €) 0,40 %

Frais administratifs annuels

- Les 2 premières années 80,00 €
- A partir de la 3^e année 160,00 €

Prix de revient fiscaux

- Calcul et mise à jour des prix de revient fiscaux
comprenant les frais de succession 150,00 €

• Succession dans le cadre d'un compte joint

Tarif de base avec abattement de 50%.

• Succession dans le cadre d'une indivision

Tarif de base calculé sur les droits du défunt dans l'indivision.

• Partages

- Virement interne gratuit
- Virement externe voir opérations sur titres
- Préparation des partages 250 € par dossier

• Gestion patrimoniale

- Ouverture d'un dossier de tutelle 80 €
- Mise en place d'un crédit ou d'une caution 1 % du montant prêté
ou de l'engagement
- Frais annuels sur caution 1 %
- Analyse patrimoniale 450 € / dossier
- Suivi patrimonial 200 € / an
- Assistance administrative 200 € / an

• Clôture de compte

30,00 €

• Abonnement Internet

gratuit

• Saisie arrêt, avis à tiers détenteur et opposition administrative

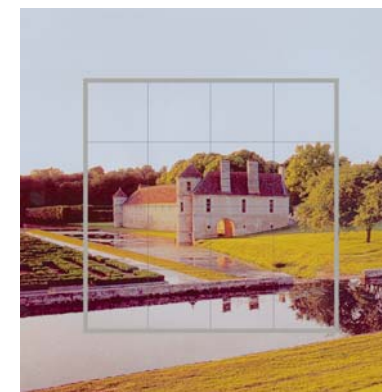
80 €

• Frais de nantissement au profit d'un établissement tiers

80 €



Cholet Dupont



Cholet Dupont

FINANCE & PATRIMOINE

**Pour toute information complémentaire,
vous pouvez nous joindre au :**

**Tél. : 01 53 43 19 00 - Fax : 01 53 43 19 10
www.cholet-dupont.fr**

VOTRE
COMPTÉ

Tarifs H.T. applicables au 01/12/2005



FONCTIONNEMENT DU COMPTE

BOURSE

Frais sur Bourse Française (hors impôts de bourse)

Frais de négociation sur : actions, droits de souscription et attribution, obligations convertibles ou assimilées, titres participatifs, bons de souscription.

Compte géré

• jusqu'à 7 500 €	0,95 %
• de 7 501 € à 90 000 €	0,75 %
• de 90 001 € à 165 000 €	0,55 %
• au delà de 165 000 €	0,45 %

Ordres routés par Internet ou minitel (minimum de 15 €)

• jusqu'à 7 500 €	0,95 %
• de 7 501 € à 90 000 €	0,75 %
• de 90 001 € à 165 000 €	0,55 %
• au delà de 165 000 €	0,45 %

Compte libre (minimum de 20 €)

• jusqu'à 7 500 €	1,20 %
• de 7 501 € à 30 000 €	1,00 %
• de 30 001 € à 90 000 €	0,80 %
• au-delà de 90 000 €	0,40 %

Placements privés (cf. ci-dessous rubrique Négociation hors bourse)

Opération de Service à Règlement Différé

• 0,015 % par jour du 3ème à la date de la 1ère liquidation, minimum de 3 €.

Opérations de prorogation

Pour un ordre de prorogation le coût est de :

Frais de négociation au taux de 0,15%, frais de portage au taux de l'EURIBOR 1 mois majoré de 0,20 % à l'achat comme à la vente avec un minimum de 5 €.

Opérations sur TCN

• 0,10 % avec un minimum de 40 €.

Frais de négociation sur obligation à taux fixe ou variable et emprunts d'Etat (minimum 13,72 €)

• jusqu'à 15 244,90 €	0,60 %
• au delà de 15 244,90 €	0,30 %

Monep

2 % du premium avec un minimum de 30 € / ligne + com. de négociation prélevée par Parisbourse de 0,02 € par contrat pour les options sur l'indice CAC 40 et 0,12 € par contrat sur les actions. + com. de compensation :

• jusqu'à 150 000 €	0,15 %
• de 150 001 € à 750 000 €	0,10 %
• de 750 001 € à 1 500 000 €	0,05 %
• au delà de 1 500 000 €	0,025 %

Matif

• 30 € par contrat

Commission de mouvement sur OPCVM externes

(hors droits de souscription ou rachat de l'émetteur)
• Sur souscription (minimum 15 €) 1,50 %
• Sur rachat (minimum 15 €) 0,50 %

OPCVM

• Droit d'entrée et de sortie : se référer aux notices.

Négociation hors bourse

• Titres non cotés 100,00 €
• Gré à gré (minimum 20 €) 0,75 %

Frais sur bourses étrangères

(hors commission des brokers)

Commission de mouvement comptes gérés

• 0,75 % avec un minimum de 15 €.

Commission de mouvement comptes libres

• 0,95 % avec un minimum de 30 €.

Echange devises

• sur le montant en euro ou la devise vendue 0,25 %.

ESPECES

Gestion du compte espèces

• Frais de tenue de compte espèces gratuit
• Relevé de compte espèces mensuel gratuit
• Délivrance de RIB gratuit

Virement d'espèces

• Virement de compte à compte gratuit
• Virement occasionnel extérieur 3,35 €
• Virement par internet gratuit
• Virement permanent : création 5,05 €
• Virement permanent : modification gratuit
• Virement permanent : coût / unité 1,10 €
• Lettre chèque 5,00 €
• Virement vers l'étranger 35,00 €
• Virement reçu de l'étranger 10,00 €

Prélèvements

• Mise en place 5,05 €
• Rejet de prélèvement 10,00 €

Chèque

• Envoi de chéquier 7,62 €
• Chèque de banque sur Cholet Dupont 15,00 €
• Chèque de banque sur Crédit Agricole SA 25,00 €
• Encaissement et remise de chèque France gratuit
• Encaissement et remise de chèque étranger 35,00 €
• Opposition sur chèque ou chèque de banque 30,00 €
• Chèque emploi service gratuit

Carte bancaire

• Commission sur paiement / retrait à l'étranger 2,20 %
• Cotisation 117,06 €
• Opposition 15,00 €
• Réédition de code 7,50 €
• Reconfaction de carte 10,00 €

TITRE

Droits de garde 0,50 %

Minimum de 100 € ou 10 € / ligne si plus de 15 lignes.
Les OPCVM de CHOLET DUPONT sont exonérés de droits de garde.

Commission d'encaissement de coupons

(coupons France et étranger, coupons optionnels)
5 % TTC du montant des coupons, exonération sur OPCVM agréés.

Opérations sur titres

• Souscriptions, remboursements 0,75 %
• OPE 15 € / opération
• Frais de virement SICOVAM 10 € / ligne
• Mise au nominatif pur 25 € / ligne
• Mise au nominatif administré gratuit
• Frais de virement de titres étrangers 50 € / ligne
• Duplicata de document 3 € / page
• Recherche complexe Forfait 100 € + 30 € / heure
• Négociation sur matière d'or 1,20 % avec un min. de 7,62 €, et une taxe de 8 %
• Demande de carte d'assemblée 15 € / carte